

Madame,

Nous avons bien reçu votre mail et nous vous remercions du temps que vous avez pris pour répondre aux informations que nous vous avons fournies.

Votre réponse vous honore mais la teneur de vos propos qui se limitent aux éléments de langage habituels concernant ce projet, et qui ne sont soutenus par aucun argumentaire précis, étayé et incontestable, nous interroge voire nous inquiète profondément.

En effet, vos propos semblent démontrer que vous n'êtes pas en possession de toutes les informations, notamment financières concernant le projet et que nous avons un degré et une finesse de compréhension de la réalité du projet que nous devons vous partager. Nous nous permettons donc d'apporter quelques précisions et réponses.

Nous convenons tout à fait de l'importance du sport en termes de valeurs véhiculées et de santé publique. Néanmoins, il est constant que les JOP constituent avant tout un modèle économique dont le sport représente juste un outil et que les valeurs du sport que vous avancez résistent peu à l'analyse de l'histoire de l'olympisme qui, mouvement ayant été longtemps réservé aux classes dominantes et aux hommes et ayant été étroitement lié à une politisation envahissante et un hyper-nationalisme exacerbé (JO de Berlin de 1936, nombreux boycotts, poings levés du Black Power, massacres lors des jeux de Mexico en 1968 et Munich en 1972, invasion de la Crimée en 2014 élargie en 2022) **met à mal le discours d'universalisme, de cohésion et de paix qui y est traditionnellement associé.**

En termes de santé publique, il nous paraît tout d'abord étonnant d'associer les jeux olympiques, dont Coca-Cola partenaire historique est le **premier vecteur d'obésité** dans le monde avec les questions de santé publique autrement que par le prisme de l'épidémie de diabète et d'obésité. Également il apparaît qu'il n'y a pas besoin d'accueillir des JOP pour avoir une réelle politique en faveur du sport et de la santé ; en effet, un financement direct à destination du sport sera toujours plus efficace. Par ailleurs, s'il est constaté un accroissement spontané au lendemain des JOP (comme cela a été le cas pour Paris) des demandes pour une pratique sportive, aucune étude n'a démontré une augmentation de la pratique sportive pérenne suite à la retransmission de grands événements sportifs, surtout si les financements à destination des petites structures sportives populaires ne sont pas au rendez-vous, ce qui est le cas pour la France¹ où les financements publics à destination d'une pratique sportive populaire ont subi des coupes franches (comme par exemple le pass sport au détriment des familles les plus modestes) au lendemain des JOP de Paris.

C'est ainsi qu'ont pu être constatées **des baisses significatives des crédits au sport dès septembre 2024**², suivies de baisses supplémentaires en février puis juillet 2025 et une prévision de réduction du budget global alloué au ministère des sports de la jeunesse et de la vie associative de l'ordre de 17,5% dans le budget 2026 selon la lettre de mission de M. Bayrou. Les JOP de Paris ont également ouvert la voie au renoncement aux 2 heures supplémentaires D'EPS pour tous au collègue³.

¹https://www.franceinfo.fr/sports/sport-et-loisirs/paris-2024-sous-l-effet-des-jo-les-clubs-sportifs-debordent-et-refusent-des-licenciers_6864860.html

²https://www.lemonde.fr/sport/article/2024/09/24/financement-du-sport-il-y-a-une-certaine-logique-a-la-baisse-des-credits-apres-les-jeux-selon-le-nouveau-ministre_6331204_3242.html

³<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo42/SPOV2428555J>

Enfin, nous devons rappeler que **la pratique des sports d'hiver ne concerne qu'une partie infime de la population (8%)** et que de nombreuses épreuves pour les JOP d'hiver sont extrêmement confidentielles. On voit mal dans ces conditions comment l'accueil des JOP d'hiver peut constituer un levier ou même un accélérateur de pratiques sportives de masse liées au surplus à un environnement enneigé qui va se faire de plus en plus rare et qui est très fragile.

Vous parlez des JOP comme d'un accélérateur et levier d'inclusion. Les retours d'expérience des athlètes paralympiques au lendemain des JOP de Paris 2024 ont dû vous échapper, de même que la **désillusion totale de ces athlètes**⁴.

Par ailleurs, les rapports concernant l'inclusion des enfants en situation de handicap en milieu scolaire, 20 ans après la loi de 2005 démontre que cette inclusion n'est absolument pas à la hauteur en France, JOP ou pas JOP d'ailleurs. Nous ne parlons même pas des 8000 autistes pris en charge en Belgique à défaut de prise en charge en France⁵. De la même manière, des politiques et financements publics directement liés au handicap, sans passer par la case JOP seraient certainement beaucoup plus efficaces.

D'autant que la version du budget du COJOP tel qu'élaboré suite à la mission d'appui à la consolidation budgétaire de février/mars 2025 prévoit une réduction drastique de la ligne budgétaire « culture et éducation » la faisant passer de **13,8 M€ à 3,8 M€ soit une baisse de 363%, les 10 millions d'économies devant permettre une rallonge budgétaire pour les cérémonies des jeux.**

Le regroupement des épreuves paralympiques de ski sur le site de Méribel est quant à lui en totale contradiction avec ce que devrait être une réelle politique d'inclusion et avec la charte olympique. **On a vu mieux en termes de politiques à destination de la jeunesse et pour l'inclusion des personnes en situation de handicap !**

Également, le changement et la transition des territoires n'ont pas à attendre des JOP pour devoir constituer une priorité des politiques publiques. Au surplus et ainsi que nous l'avons démontré, les JOP s'inscrivent dans la continuité de politiques axées sur le tourisme et le tout-ski au détriment d'une nécessaire redirection des territoires de montagne. **Le financement public à destination des JOP est donc confiscatoire** et nous enferme dans un modèle dénoncé par les scientifiques, les chambres et cour des comptes et les habitants.es.

Enfin, nous réitérons nos propos : votre responsabilité n'est pas de veiller à ce que « le budget soit maîtrisé, que les garanties financières ne se transforment pas en dérives incontrôlées, et que chaque euro investi le soit au bénéfice de l'intérêt général », votre rôle est de vérifier la pertinence de l'engagement des dépenses publiques. **Avec 724 M€ d'argent public prévus rien que pour le COJOP selon le budget de mars 2025, sans compter le budget de la SOLIDEO et celui de mobilisation des services de l'Etat (pour rappel 2,1 Md€ pour Paris) et en l'état des coupes budgétaires drastiques qui sont prévues pour 2026 et pour les budgets subséquents, c'est bien la pertinence de cette dépense qui devrait être au cœur des débats.**

Nous rappelons également que l'intérêt général et la pertinence de ce projet n'ont jamais été démontrés ni débattus en l'absence de mise en œuvre de la mesure d'information et de participation du public qui est obligatoire en vertu de notre constitution et de la convention d'Aarhus. Nous n'avons d'ailleurs pas perçu quelle était votre position au sujet de l'absence de respect de cette obligation.

⁴ <https://www.rfi.fr/podcasts/reportage-france/20250723-h%C3%A9ritage-des-jo-2024-les-paralympiques-professionnels-entre-fatalisme-et-d%C3%A9sillusions-4-5>

⁵ <https://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-3904QG.htm>

Si nous ne doutons pas des travaux que vous menez à l'Assemblée au sein des différentes commissions mobilisées et des analyses effectuées après les propos des personnes auditionnées, nous nous étonnons néanmoins de la faiblesse des arguments que nous nous voyons déployer et nous nous interrogeons sur le fait de ne pas avoir été auditionnés alors que nous semblons être les plus au fait de l'intégralité des enjeux concernant ce projet.

Nous restons donc à votre disposition pour vous fournir toute information utile et nécessaire à la tenue d'un débat éclairé. Nous serions par ailleurs ravis de vous rencontrer lors de notre intervention au colloque organisé le 16 septembre 2025 à l'Assemblée Nationale, auquel, en votre qualité de co-rapporteuse du projet de loi olympique vous ne manquerez pas d'assister.

Bien cordialement,

Pour le collectif,

Delphine LARAT